



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

CONSEIL SYNDICAL 23.04.18

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
articles L.2121-24, L. 2122-29 et R. 2121-10

Mis à jour le 01.10.2019

29 JUIN 2018

à la sous-préfecture
de Montluçon

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher



Convocation légale du : 29 mars 2018
complétée par envoi électronique des documents
de séance le 11 avril 2018

Délégués en exercice : 36
Présents : 27
Pouvoirs : 0

**Compte-rendu du Conseil Syndical du PETR « Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher »
du 23 Avril 2018, Cité administrative de Montluçon**

Monsieur Daniel DUGLERY, Président du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher procède à l'ouverture de la séance du Conseil syndical en vérifiant le quorum ; il est décompté 27 membres présents sur les 36 membres en exercice. Il est ensuite proposé de traiter l'ordre du jour de la séance

**Approbation des compte-rendu de séance des conseils syndicaux des : 19 juillet 2017,
25 septembre 2017, 31 janvier 2018**

Moniteur le Président sollicite l'assemblée pour recueil de remarques et observations éventuelles ; en l'absence d'objections quant aux trois compte-rendu présentés, ils sont donc approuvés à l'unanimité.

**Modification de la représentation du territoire Commentry-Montmarault-Néris Communauté au
sein du Conseil et du Bureau syndical**

Monsieur Jean-Pierre Bougerolle siégeant au titre de a souhaité mettre un terme à plusieurs de ses mandats dont celui de représentants de l'intercommunalité au sein du Conseil et du Bureau syndical. En conséquence par délibération en date du 12 février Commentry-Montmarault-Néris Communauté désigné comme représentant Monsieur Fernand SPACCAFERRI en remplacement de Monsieur Bougerolle.

Candidature Territoire Zéro Chômeur de longue durée

Il est procédé au compte-rendu de la visite d'expérience à Thiers ; territoire ayant fait l'objet d'une sélection dans le cadre de l'appel à candidature national en 1^{ère} vague d'expérimentation.

Cette visite a permis de répondre à différentes questions de faisabilité de la démarche et ainsi de mieux se préparer en perspective d'une candidature du PETR à un transfert-extension de l'expérimentation.

Il convient néanmoins de missionner par délibération rétroactive les élus et techniciens s'étant rendus à Thiers sur le site d'ACTYPOLES le 23 mars 2018 été en conséquence d'assurer la prise en charge les frais de missions générés par ce déplacement.

Les membres du Conseil syndical approuvent la délibération de régularisation de la mission du 23 mars 2018.

Adhésion Territoire Zéro chômeur de longue durée

Il est ensuite proposé le renouvellement de l'adhésion à l'association Nationale Territoire Zéro Chômeur de longue durée ; l'adhésion initiale étant en date du 16 mai 2017. Les Membres du Conseil Syndical reconduisent à l'unanimité l'adhésion du PETR à l'association Nationale Territoire Zéro Chômeur de longue durée.

Décision Modificative budgétaire N°1 au Budget principal

Il est proposé de procéder à une modification du budget principal afin de permettre d'allouer une subvention de 10 000 euros à la semaine de l'industrie organisée par trois lycées du bassin dont le pilotage est assuré par le Lycée Paul Constans .

Cette dépense ne générant pas au budget principal n de dépenses et recettes supplémentaires.

Les membres du Conseil syndical approuvent à l'unanimité la décision modificative n°1 du Budget principal.

Journée d'intégration pour les internes du Centre Hospitalier de Montluçon

Dans le cadre des actions en faveur de l'installation de praticiens, professionnels de santé sur le bassin, il est proposé aux internes du Centre Hospitalier de Montluçon de découvrir le cadre de vie du bassin Montluçonnais par une journée d'intégration ludique de type Eductours. Ainsi est-il proposé aux membres du Conseil syndical d'y consacrer un budget annuel de 2500 euros comprenant la prise en charge des activités , des repas et d'éventuels frais de déplacements .

Les membres du Conseil syndical décident de consacrer le budget annoncé à plusieurs journées d'intégration en direction de ces futurs professionnels de santé.

Relance du Site ACHETZ A et prestation annuelle de maintenance du SITE

La refonte du site est actuellement en cours pour en faire un site « vitrine » de l'offre commerciale et des services du bassin montluçonnais ; pour son maintien il convient de mobiliser une prestation annuelle de maintenance et hot line. Les membres du Conseil syndical décident du renouvellement du service de maintenance du site pour le montant proposé.

Point d'avancement de la révision du SCOT

Une brève restitution de l'avancement de la révision du SCOT est opérée en reprenant les différentes étapes et documents constitutifs ; l'objectif en devant être un PADD approuvé avant le terme du 31 décembre 2018.

Cartographie des habitats et des espèces préalables à la révision 2019 du DOCOB Natura 2000 Gorges du haut Cher

Une présentation de la mission confiée au CEN Allier avec la validation scientifique de l'observatoire botanique régional est effectuée ; cette dernière comprenant une partie terrain devant démarrer en mai 2018. La cartographie approuvée devant quant à elle être produite pour fin 2018 afin d'entreprendre la phase de révision du DOCOB en 2019.

Démarrage de la programmation Leader

Est soumise pour validation aux membres du Conseil syndical la programmation par voie de consultation écrite en date du 22 mars 2018 de 4 dossiers de demande d'aide leader pour un montant cumulé d'aide sollicité de 162 787.16 euros.

Les membres du Conseil syndical approuvent la programmation des 4 dossiers réalisée par le GAL par voie de consultation écrite et ce pour les montants sollicités.

Une présentation des dossiers actuellement à l'instruction pour la tenue du comité de programmation du GAL le 18 juin prochain, est effectuée auprès des membres du Conseil syndical.

Un état des échanges relatifs à la coopération Leader est fourni aux membres du conseil syndical notamment avec le Portugal et la Belgique.

Contrat de ruralité Etat-PETR programmation 2018

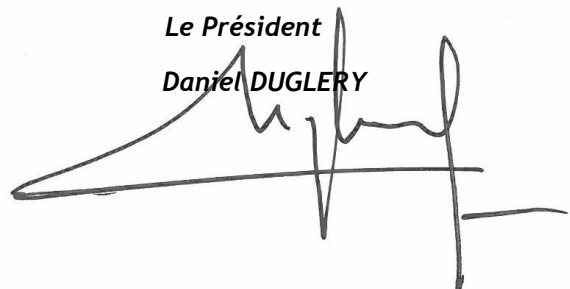
Un tableau récapitulatif des projets inscrits à la programmation 2018 du Contrat de Ruralité Etat PETR est présenté et fourni aux membres du Conseil syndical. Le document n'appelle pas d'observations et questions de la part des membres du Conseil syndical.

Il devrait faire l'objet d'une signature de la convention financière 2018 CRE -PETR pour mai prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Daniel DUGLERY Président du PETR lève la séance en remerciant ses membres.

Fait, le 27/06/2018 à Montluçon

Le Président
Daniel DUGLERY

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Daniel DUGLERY', written over a horizontal line.



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS DE LA VALLEE DE MONTLUÇON
ET DU CHER**

Séance Conseil Syndical du 23 Avril 2018

**Missions - Visite d'expérience Territoire de Thiers –ACTYPOLES
18.08**

Monsieur DUGLERY, Président

Le PETR par délibération en date du 16 mai 2017 a décidé de son adhésion à l'association Territoires Zéro Chômeur de longue durée, ceci afin d'étudier la faisabilité de se porter candidat à l'expérimentation nationale qui pourrait être étendue courant 2018 à d'autres territoires.

A ce titre, il apparaît important de recueillir l'expérience de territoires parmi les 10 retenus au niveau national, dont celui de Thiers qui a vu la création d'une entreprise à but d'emploi (EBE).

Ainsi a-t-il été proposé aux élus intéressés dans le cadre du partenariat développé avec Pôle Emploi Nord d'effectuer une visite sur le site d'ACTYPOLES à Thiers le 23 mars 2018.

Pour ce faire, est soumis à l'approbation des membres du conseil syndical la prise en charge des frais de déplacements et des repas pour les personnes suivantes :

- M Gérard CIOFOLO Vice-Président du PETR
- Mme Elisabeth BLANCHET membre du Conseil syndical et représentante de la commission de consultation de la Conférence des maires,
- M Yannick VENS Directeur Pôle Emploi Nord
- Mme Colette Cucherat, assistante technique pour la démarche TZCLD
- M Bastien Nowak et Mme Yveline DUBILLON techniciens du PETR

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Syndical la prise en charge par le PETR de ces frais de missions pour les dépenses et personnes concernées.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité la prise en charge des frais de missions inhérents à la visite d'expérience à Thiers ACTYPOLES.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Comité Syndical
Daniel DUGLERY



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS DE LA VALLEE DE MONTLUÇON
ET DU CHER**

Séance Conseil Syndical du 23 Avril 2018

Document déposé
le

24 AVR. 2018

à la sous-préfecture
de Montluçon

18.09

**Renouvellement de l'Adhésion à l'Association Nationale « Territoires Zéro
Chômeur de Longue Durée »**

Monsieur DUGLERY, Président

Le PETR par délibération en date du 16 mai 2017 a décidé de son adhésion à l'association Territoires Zéro Chômeur de longue durée, ceci afin d'étudier la faisabilité de se porter candidat à l'expérimentation nationale qui pourrait être étendue courant 2018 à d'autres territoires.

Aussi est-il proposé aux membres du Conseil syndical de renouveler son adhésion en 2018 à cette association nationale ; le montant de l'adhésion en étant de 100.00 euros TTC.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Syndical le renouvellement de l'adhésion du PETR à l'association nationale territoire zéro chômeur de longue durée.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité le renouvellement 2018 de l'adhésion territoire Zéro chômeur de longue durée

APPROUVEE A L'UNANIMITE

**Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Comité Syndical
Daniel DUGLERY**



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Séance du 23 avril 2018

Document déposé
le

24 AVR. 2018

à la sous-préfecture
de Montluçon

18. 

**DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 1
BUDGET GENERAL**

Mesdames, Messieurs,

Je sou mets à l'examen du Comité syndical une décision modificative de crédit pour le Budget principal.

Elle permet l'inscription de crédits pour le versement d'une subvention et la cotisation à ATDA.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,
VOTE et APPROUVE la décision modificative n° 1 du BUDGET GENERAL,
ARRETE les dépenses et les recettes aux chiffres ci-après :

Section de Fonctionnement

Dépenses	0.00 euros
Recettes	0.00 euros

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical


Daniel DUGLERY

Document déposé
le

24 AVR. 2018

à la sous-préfecture
de Montluçon

REPUBLIQUE FRANCAISE

**P.E.T.R. du Pays de la Vallée
de Montluçon et du Cher**

numéro SIRET : 200 051 753 00016

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE MUNICIPALE MONTLUÇON

M14

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
voté par nature**

BUDGET : 01 Budget principal

ANNEE 2018



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00
------------------------	-------------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	301 649,00				301 649,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	298 982,00				298 982,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	150 000,00				150 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			11 000,00	11 000,00	11 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		750 631,00		11 000,00	11 000,00	761 631,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	142 930,15		-11 000,00	-11 000,00	131 930,15
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		893 561,15				893 561,15
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	17 941,00				17 941,00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCTIONNEMENT					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 941,00				17 941,00
TOTAL		911 502,15				911 502,15

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		=
		911 502,15

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	61 989,00				61 989,00
73	IMPOTS ET TAXES	150 000,00				150 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	477 360,00				477 360,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Total des recettes de gestion courante		689 349,00				689 349,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Total des recettes réelles de fonctionnement		689 349,00				689 349,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCTIONNEMENT					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		689 349,00				689 349,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		=
		911 502,15

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	17 941,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 767,89				10 767,89
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	60 000,00				60 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	70 767,89				70 767,89
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	70 767,89				70 767,89
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	70 767,89				70 767,89

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **70 767,89**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	17 941,00				17 941,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	17 941,00				17 941,00
	TOTAL	17 941,00				17 941,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE **52 826,89**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **70 767,89**

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	17 941,00
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 000,00		11 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-11 000,00		-11 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total				

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
45...	Total des opérations pour compte de tiers			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
45...	Opérations pour compte de tiers			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	301 649,00		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	440,00		
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	2 000,00		
60621	COMBUSTIBLES	3 400,00		
60623	ALIMENTATION	720,00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	500,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 500,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 000,00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	400,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	10 000,00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	1 500,00		
6156	MAINTENANCE	1 200,00		
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	3 000,00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00		
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	400,00		
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	400,00		
6226	HONORAIRES	11 500,00		
6228	DIVERS	169 320,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00		
6232	FETES ET CEREMONIES	3 000,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 300,00		
6238	DIVERS	50 252,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 500,00		
6256	MISSIONS	6 417,00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 500,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	4 000,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 500,00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 500,00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	900,00		
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	8 000,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	298 982,00		
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	1 124,00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	182,00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	2 665,00		
64131	REMUNERATION	220 895,00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	53 734,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	8 453,00		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	11 529,00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	400,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	150 000,00		
7398	REVERSEMENT RESTITUTION PRELEVEMENT DIVERS	150 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		11 000,00	11 000,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS		1 000,00	1 000,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES		10 000,00	10 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		750 631,00	11 000,00	11 000,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	142 930,15	-11 000,00	-11 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	142 930,15	-11 000,00	-11 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (d)			
022	DEPENSES IMPREVUES (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		893 561,15		

Chap./ art	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	17 941,00		
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMPOS INCORPORELLES ET CORPORELLES	17 941,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 941,00		
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCTIONNEMENT			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 941,00		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		911 502,15		
				+
RESTES A REALISER N-1				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				
Détail du calcul des ICNE au compte 66112				
Montant des ICNE de l'exercice				
Montant des ICNE de l'exercice N-1				
= Différence ICNE N - ICNE N-1				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	--	---	--	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles		70 767,89				70 767,89
- Équipements municipaux		70 767,89				70 767,89
- Équipements non municipaux (c/204)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice		70 767,89				70 767,89
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement		70 767,89				70 767,89
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	17 941,00					17 941,00
RAR N-1 et reports	52 826,89					52 826,89
Total cumulé recettes d'investissement	70 767,89					70 767,89

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	17 941,00	397 043,15	45 000,00	177 018,00	274 500,00	911 502,15
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	17 941,00	397 043,15	45 000,00	177 018,00	274 500,00	911 502,15
RECETTES						
Total recettes de l'exercice		237 549,00	30 000,00	193 050,00	228 750,00	689 349,00
RAR N-1 et reports	222 153,15					222 153,15
Total cumulé recettes de fonctionnement	222 153,15	237 549,00	30 000,00	193 050,00	228 750,00	911 502,15

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1

Art.	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIO NS PUBLIQUES LOCALES	5 INTERVENTIO NS SOCIALES ET SANTE	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMEN T	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
------	---------	--	--	---	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement			70 767,89				70 767,89
Dépenses réelles			70 767,89				70 767,89
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 767,89				10 767,89
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		60 000,00				60 000,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							
RECETTES							
Total recettes d'investissement		70 767,89					70 767,89
Recettes réelles		52 826,89					52 826,89
001	SOLDE D'EXECUTION SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	52 826,89					52 826,89
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre		17 941,00					17 941,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	17 941,00					17 941,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		17 941,00	397 043,15	45 000,00	177 018,00	274 500,00	911 502,15
Dépenses réelles			397 043,15	45 000,00	177 018,00	274 500,00	893 561,15
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		138 880,00	45 000,00	20 769,00	97 000,00	301 649,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		115 233,00		156 249,00	27 500,00	298 982,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					150 000,00	150 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		11 000,00				11 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		131 930,15				131 930,15
Dépenses d'ordre		17 941,00					17 941,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	17 941,00					17 941,00
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		222 153,15	237 549,00	30 000,00	193 050,00	228 750,00	911 502,15
Recettes réelles		222 153,15	237 549,00	30 000,00	193 050,00	228 750,00	911 502,15
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	222 153,15					222 153,15
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSE				61 989,00		61 989,00
73	IMPOTS ET TAXES					150 000,00	150 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		237 549,00	30 000,00	131 061,00	78 750,00	477 360,00
Recettes d'ordre							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Libellé		01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	Total
DEPENSES		17 941,00	397 043,15	414 984,15
Dépenses de l'exercice		17 941,00	397 043,15	414 984,15
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		138 880,00	138 880,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		115 233,00	115 233,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	17 941,00		17 941,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		11 000,00	11 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		131 930,15	131 930,15
Restes à réaliser - reports				
RECETTES		222 153,15	237 549,00	459 702,15
Recettes de l'exercice		222 153,15	237 549,00	459 702,15
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		237 549,00	237 549,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	222 153,15		222 153,15
Restes à réaliser - reports				
SOLDES		204 212,15	-159 494,15	44 718,00

Libellé		Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE		
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES
DEPENSES		355 743,15	38 300,00	3 000,00
Dépenses de l'exercice		355 743,15	38 300,00	3 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	97 580,00	38 300,00	3 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	115 233,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 548,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	132 382,15		
Restes à réaliser - reports				
RECETTES		233 389,00	4 160,00	
Recettes de l'exercice		233 389,00	4 160,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	233 389,00	4 160,00	
Restes à réaliser - reports				
SOLDES		-122 354,15	-34 140,00	-3 000,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

FONCTIONNEMENT

Article	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Subvention de fonctionnement	Subventions non affectées		10 000,00
		Env. n° 44 - ADMIN - Administration générale		10 000,00
6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES				10 000,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE L4epci	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
Établissements publics de coopération intercommunale			0,00
Autres organismes de regroupement			548,00
ATDA - Agence technique départementale de l'Alier	2017		548,00



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
DU 23 AVRIL 2018

DELIBERATION N° 18 du

Document déposé
le
24 AVR. 2018
à la sous-préfecture
de Montluçon

Financement de l'initiative numérique « Territoire connecté » auprès des jeunes

Monsieur DUGLERY, Président

Monsieur le Président rappelle que depuis 2015 le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher engage des actions de sensibilisation à la question des services et des usages numériques sur son territoire.

Le numérique représente un enjeu auprès des jeunes aussi bien dans leur éducation que leur apprentissage.

Sollicité par quatre lycées du territoire, dans le cadre de « la Semaine de l'Industrie » (Cf. programme en annexe), pour les accompagner par le biais d'un financement pour un projet qui s'inscrit dans la formation au numérique des jeunes générations, dont le budget se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Bus numérique	12 000€	PETR Pays de la vallée de Montluçon et du Cher	10 000€
Carte numérique	28 500€	Région	28 500€
Transports élèves	1 500€	CLEE	2 500€
Conférences	2 500€	Lycées Constans et Mme de Staël	7 500€
Communication	4 000€	Lycée Einstein + G Vincent	1 500€
Matériels	1 500€		
TOTAL	50 000€ TTC	TOTAL	50 000€ TTC

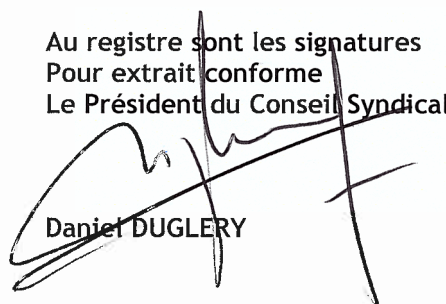
Ainsi Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Syndical le financement de l'initiative numérique à hauteur de 10 000€ pour le bus numérique.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder au Lycée Paul Constans, pour la promotion des usages numériques, dans le cadre de la semaine de l'industrie une aide d'un montant de 10 000€.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical


Daniel DUGLERY



**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS DE LA VALLEE DE MONTLUÇON
ET DU CHER**

Document déposé
le

24 AVR. 2018

à la sous-préfecture
de Montluçon

Séance Conseil Syndical du 23 Avril 2018

**Organisation de journées d'intégration au territoire à destination des
internes du Centre hospitalier de Montluçon**

18.02

Monsieur DUGLERY, Président

Le PETR conduit un partenariat actif avec le Centre Hospitalier de Montluçon afin de fixer sur le bassin de santé intermédiaire des internes réalisant leur internat à Montluçon et de favoriser ainsi l'installation de futurs professionnels de santé. C'est pourquoi en complémentarité avec les rencontres organisées conjointement avec le Centre hospitalier et afin de générer de l'attachement au territoire, il est proposé l'organisation de journées d'intégration de découverte ludique et touristique du bassin Montluçonnais.

Annuellement pourraient être organisées 3 journées d'intégration correspondant aux 3 sessions annuelles d'internes. Les inscriptions à chacune de ces journées se font sur le principe du volontariat avec une capacité d'accueil pour chaque journée de 10 places.

Aussi il est proposé d'y consacrer un budget de 2500 euros TTC pour l'organisation de ces 3 journées annuelles d'intégration.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité la prise en charge de l'organisation de journées annuelles d'intégration au territoire à destination des internes du Centre hospitalier de Montluçon dans la limite de 2500 euros TTC.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical
Daniel DUGLERY

24 AVR. 2018

à la sous-préfecture
de Montluçon



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
DU 23 AVRIL 2018

DELIBERATION N° 18 13

**Evolution fonctionnelle et visuelle de la plateforme territoriale
« Achetezmontlucon.fr »**

Monsieur DUGLERY, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil syndical, le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a décidé de relancer la plateforme territoriale de promotion du commerce de proximité et des produits locaux, suite à une refonte visuelle et fonctionnelle de celle-ci.

Depuis avril 2014, le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher accompagne les commerçants, artisans, producteurs locaux par le biais de l'outil e-commerce « Achetezmontlucon.fr ».

Accompagné par la médiation numérique, la plateforme territoriale « Achetezmontlucon.fr » doit faire l'objet, dans le but de simplifier la gestion de l'outil, d'une refonte de manière à être plus intuitive et accessible aux commerçants. A également été évoqué le fait de ne pas relancer l'activité de vente en ligne, mais de concentrer les efforts sur la visibilité de la plateforme sur Internet, en incorporant un module de réservation de produits.

Pour ce faire, Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Syndical l'évolution graphique et fonctionnelle de la plateforme « Achetezmontlucon.fr » pour une meilleure expérience et visibilité des commerçants.

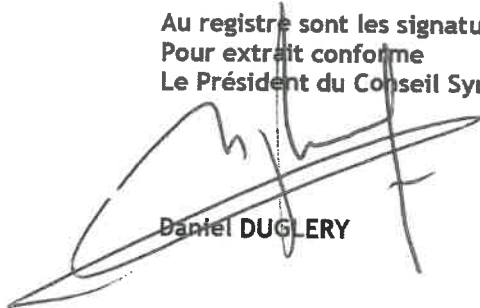
Dans le cadre de l'hébergement de la place de marché locale, la maintenance hotline, et la licence d'utilisation du progiciel, il convient de s'acquitter d'une prestation externe d'un montant de 5406€ TTC.

Le Conseil Syndical, doit après en avoir délibéré :

Décide de poursuivre et de s'acquitter de la prestation annuelle pour un montant de 5406€ TTC de la plateforme territoriale de promotion du commerce de proximité et des produits locaux

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical


Daniel DUGLERY



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS DE LA VALLEE DE MONTLUÇON
ET DU CHER**

Séance Conseil Syndical du 23 Avril 2018

**Animation – Etude stratégique pour une gestion durable de l'espace-
Poursuite de l'opération 2018-2019**

18. 16

Monsieur DUGLERY, Président

Par délibération du n°16 006 du 3 mars 2016, le conseil syndical a décidé d'entreprendre la révision de son SCOT. Le SCOT conjugue volonté de développement, équilibre du territoire, et qualité du cadre de vie.

Il porte le projet de rendre le PETR plus attractif, plus riche de ses paysages préservés et de son environnement valorisé, plus agréable à ses habitants comme aux visiteurs de passage.

Le SCOT organise le développement du territoire dans un objectif de développement durable.

Cependant depuis son adoption en 2013, le contexte a connu de nombreuses évolutions :

- L'impact de l'e-commerce sur le commerce physique
- Le souhait d'une prise en compte accrue de la diversité et spécificité du territoire.
- La prégnance des enjeux climatiques et énergétiques de plus en plus sensible.
- La nécessité du renforcement de l'attractivité du territoire pour pallier la crise économique qui affecte le marché du logement et de la création d'emplois.

Aussi, il s'agit de poursuivre la démarche engagée depuis juin 2016 de prise en compte accrue des enjeux biodiversité, de préservation de la trame verte et bleue du territoire et de développer plus encore une gestion durable de l'espace et de limitation de la consommation de l'espace.

Pour ce faire, il convient de reconduire l'ingénierie dédiée à cette mission jusqu'au 15 juin 2019

Aussi Monsieur le Président, soumet à l'approbation des membres du Conseil Syndical le renouvellement de cette ingénierie de gestion durable de l'espace du poste de chargée de mission pour une année à dater du 15 juin 2018.

Considérant les motifs exposés par Monsieur le Président,

Le Conseil syndical, à l'unanimité de ses membres décide :

- Décide de renouveler pour un an le poste de chargé de mission et pour ce faire autorise Monsieur le Président à procéder à la déclaration de vacance du poste sans publicité
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées pour l'animation et la conduite de cette opération.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical

Daniel DUGLERY



24 AVR. 2018

à la sous-préfecture
de Montluçon

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS DE LA VALLEE DE MONTLUÇON
ET DU CHER**

Séance Conseil Syndical du 23 Avril 2018

18. JS

Délégation du Conseil Syndical au Président pour le recours à une ligne de trésorerie

Monsieur DUGLERY, Président

Vu l'article L.2122-22 du CGCT

Vu la circulaire du 25 juin 2010 (NOR/IOC/B/10/15077/C)

Vu la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 et son décret d'application n° 2014-984 du 28 août 2014

Article 1

Le conseil syndical donne délégation au Président, pour contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la collectivité conformément aux termes de l'article L.2122-22 du CGCT dans les conditions et limites ci-après définies.

Article 2

Pour assurer la trésorerie du PETR jusqu'à encaissement des participations des EPCI adhérents, des subventions, le président reçoit délégation aux fins de contracter des produits de financement (lignes de trésorerie) ; l'encours de la dette apprécié pour l'année 2018 pour le budget principal est de 150 000 euros.

Les index de référence des contrats d'emprunts pourront être :

- 1/ Un taux usuel du marché interbancaire de la zone euro, du marché monétaire de la zone euro ou des emprunts émis par un Etat membre de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro;
- 2/ L'indice du niveau général des prix ou l'indice harmonisé des prix à la consommation de la zone euro, mentionnés à l'article D.112-1 du code monétaire et financier;
- 3/ Un indice représentatif du prix d'un échange de taux entre des taux usuels de maturités différentes du marché interbancaire ou monétaire de la zone euro;
- 4/ Les taux d'intérêt des livrets d'épargne définis aux articles L.221-1, L.221-13 et L.221-27 du code monétaire et financier.

Pour l'exécution de ces opérations, il est procédé, dans la mesure du possible, à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés.

Des primes ou commissions pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers ou reçues par la collectivité.

L'assemblée délibérante décide de donner délégation à : Monsieur Daniel DUGLÉRY, Président et l'autorise :

- à lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
- à retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser ou à recevoir,
- à passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
- à résilier l'opération arrêtée,
- à signer les contrats répondant aux conditions posées aux alinéas précédents,
- à définir le type d'amortissement et procéder à un différé d'amortissement,
- à procéder à des tirages échelonnés dans le temps, à des remboursements anticipés et/ou consolidation, sans intégration de la soulte,



**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS DE LA VALLEE DE MONTLUÇON
ET DU CHER**

Séance Conseil Syndical du 23 Avril 2018

18. (SUITE) 15

- Et enfin à conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

Ces autorisations sont valables jusqu'au vote du Budget primitif 2019.

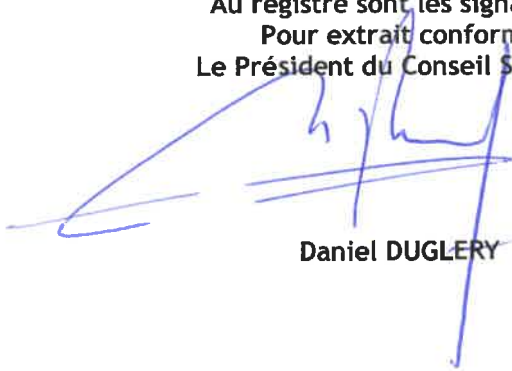
Article 3

Le conseil syndical sera tenu informé des produits de financement contractés dans le cadre de la délégation, dans les conditions prévues à l'article L. 2122-23 du CGCT.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré :

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical


Daniel DUGLERY